

CONSEIL D'ECOLE DU 12 NOVEMBRE 2019

Sont présents :

Pour les parents d'élèves : Mme Chillet, Mme Cornet, Mme Thiblier, Mme Bruel, Mme Lafarge, Mme Giraud, Mme Brandon, Mme Zantedeski, Mme Souchon

Les enseignants : Mme Melenchon, Mme Paolucci, Mme Zobebe, M Bonnefoy, Mme Tardy, Mme Souzy, Mme Commarmond, Mme Garde, Mme Guyot, Mme Ollier-Perain

La municipalité : Mme Grangeon, Mme Meunier Favier, Mme Perrin

DDEN : Mme Pleuvry

Excusés : Mme Guillerm IEN, Mme Dallon, M Roche, Mme Fayard

Présidente : Mme Melenchon

Secrétaire : Mme Souchon

Ordre du jour :

- **Présentation des membres du Conseil d'école**
- **Compétences du conseil d'école**
La directrice énonce les compétences, cette liste sera donnée à la municipalité et aux parents d'élèves avec les documents du règlement intérieur.
- **Effectifs pour cette année 2019-2020 et premiers chiffres pour 2020-2021**
En ce début d'année voici les effectifs pour l'année 2019-2020 :
PS MS Mme Paolucci 12 PS et 14 MS
PS MS Mme Melenchon et Mme Commarmond 8 PS et 18 MS
GS M Bonnefoy 25
GS/CP Mme Zobebe 9 GS et 14 CP
CP/CE1 Mme Ollier Perain 14 CP et 6 CE1
CE1 Mme Garde 25
CE1/CE2 Mme Tardy 6 CE1 19 CE2
CE2/CM1 Mme Souzy et Mme Commarmond 11 CE2 et 13 CM1
CM1 Mme Guyot 25
CM2 M Roche 22

TOTAL : 241 en septembre 2019

Pour la rentrée prochaine voici ce qu'on savoir à ce jour :

La directrice a envoyé un courrier en octobre à toutes les familles indiquées sur la liste donnée par la mairie, à ce jour seulement deux enveloppes sont revenues avec la mention « destinataire inconnu à l'adresse ». Donc sur les 27 élèves répertoriés il n'en reste plus que 25. Deux élèves ne viendront pas chez nous ce qui fait 23. Mais 5 familles se sont manifestées pour inscrire leur enfant pour la rentrée prochaine ce qui fait un effectif de 28 pour les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2017.

DONC
28 PS
20 MS
32 GS
34 CP
28 CE1
37 CE2
30 CM1
38 CM2

TOTAL : 247 pour Septembre 2020.

A ce jour, aucune famille dont l'enfant est actuellement scolarisé dans notre école, a signalé un éventuel changement d'école pour la rentrée 2020.

La directrice validera la carte scolaire lundi 18 novembre

- **Fonction du RASED et élèves pris en charge par le RASED**

La directrice rappelle les modalités pour la prise en charge d'un enfant en difficulté. Mise en place d'un PPRE, si ce PPRE n'est pas suffisant une demande d'aide est faite au RASED qui demande l'intervention du Poste E, Poste G, psychologue scolaire ou enseignant chargé troubles du comportement. Dans tous les cas les familles sont prévenues par l'enseignant de ce qui peut être demandé et du résultat de la demande.

Actuellement 5 enfants de CE1 et CE2 sont pris en charge par le poste E qui intervient dans notre école à raison d'une demi-journée par semaine.

Mme Fayard Poste E intervient dans les classes pour aider les enfants bénéficiant de cette demande d'aide.

- **Règlement intérieur de l'école issu du règlement départemental datant d'octobre 2014 et modifié en octobre 2018, signature du règlement départemental et de la charte informatique.**

Lecture d'articles du règlement

Le règlement est donné aux parents et aux familles et sera affiché à la porte de l'école maternelle.

Le règlement mis en place par les enfants en juin 2018 sera distribué aux familles

Il a été rajouté l'âge de l'instruction obligatoire qui est passé à 3 ans depuis Août 2019 et les modalités d'accueil.

Suite à de nombreux retards, la directrice insiste ce jour, sur les horaires d'école. Tous les enfants de l'école élémentaire doivent être dans les locaux à 8h30 maximum. Les portes de l'école maternelle sont fermées à 8h35.

Le règlement intérieur connu des parents et des enseignants est accepté ce jour par les membres du conseil.

- **Quels sont les projets prévus pour cette année scolaire ? Présentation aux parents d'élèves et à la municipalité.**

En voici quelques uns :

Spectacle de Noël le 6/12 et venue du Père Noël le 16/12

Marché des connaissances le 17/12

Travail sur les déchets pour les CE2

Permis Piéton pour les CE2 avec l'aide du policier municipal

ASSR pour les CM2 (pas de période définie pour le moment)

Voyage aux Chalets du Mezenc début avril pour les classes de Mme Tardy, Mme Guyot et M Roche

Présentation du voyage : du 6 au 8 avril 2020 dans le

Mézenc

Pour le moment après les aides du sou des écoles de 30 € par enfant et les 500 euros possiblement donnés par la mairie pour le voyage (à demander au moment du vote du budget en mars), une demande a également été faite par l'équipe enseignante au conseil départemental : le dossier sera traité en décembre.

Le coût par enfant s'élève à **130 €**

Quelques enfants ne viennent pas pour des raisons personnelles

Animations autour de la nature

Mont Gerbier de Jonc

Ballade sur le mont Mézenc pour les plus grands...

→ **Les parents adhèrent à ce projet**

Mise en place d'une couveuse en maternelle en mars

Voyage à la ferme pour les 4 classes de maternelle le 25 mai

Voyage à Boisset Saint Priest VAL DO RE pour les CP/CE1 et CE2/CM1

Voyage à Montrond les Bains pour les CE2/CM1

Et d'autres projets sont en cours de réflexion...

- **Sécurité :**

- Présentation du PPMS et bilan de l'alerte incendie du 24 septembre et de l'alerte intrusion du 17 octobre
Alerte confinement le 3 décembre

- Présentation du registre Santé et Sécurité au travail il sera positionné dans le bureau de la directrice, ne pas hésiter à interpeller Mme Melenchon et si besoin de remplir une fiche qui permet de signaler un danger dans l'école ou ses abords

- **Projet d'école** → quels sont les axes du projet pour cette année ? Avenant des médiateurs dans la cour dans le cadre « de la citoyenneté ». Des problèmes de discipline et de comportement, notamment chez les CM sont présents cette année, c'est pourquoi l'équipe

enseignante s'est interrogée sur la mise en place de médiateurs dans la cour. Cet axe sera travaillé lors des prochains conseils des maîtres de novembre et décembre.

Les parents s'interrogent sur le comportement de certains enfants, la directrice explique que l'équipe gère, en expliquant et parfois en sanctionnant ; ce qui a été le cas pour l'interdiction de jouer sur le terrain de foot pour certaines classes en octobre.

Si cela s'avère nécessaire, la directrice convoquera les familles.

- **Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) horaires et axes privilégiés pour cette année scolaire**

Un accord est demandé aux familles pour la prise en charge de leur enfant en APC

Certains enseignants font les APC de 11h30 à 12h deux fois par semaine

De 16h30 à 17h deux fois par semaine

De 16h30 à 17h30 une fois par semaine

AXE DE TRAVAIL : la lecture : fluidité et compréhension

- **Gestion des inscriptions de dernière minute à la cantine**

Difficulté des enfants qui ne sont pas inscrits à la cantine après les vacances. **Les parents doivent anticiper les inscriptions de leur enfant au restaurant scolaire avant la fin de chaque période.**

Questions des parents d'élèves:

Question pour l'école :

Vous avez eu récemment des problèmes avec le téléphone (coupures, pannes..), où en êtes-vous, le problème a-t-il été résolu ?

Oui problème de téléphone durant 15 jours

La directrice a demandé dans un premier temps le transfert d'appel sur son téléphone portable.

Elle a ensuite appelé l'entreprise chargée de la maintenance du téléphone et un technicien est venu réparer. C'était un problème de branchement (boitier de fils endommagés)

Question pour la municipalité : L'hiver et les journées plus courtes arrivants, est ce que l'éclairage à l'entrée de l'école maternelle est opérationnel ? Beaucoup de parents pensent encore qu'il n'est pas efficace à 17h30 pour la sortie de l'étude.

Effectivement il y a un problème, l'éclairage ne s'allume pas quand il le faudrait. Ce système d'éclairage a été changé en janvier 2018.

Propositions :

- mise en place d'une minuterie entre 17h15 et 18h10
- se renseigner sur la possibilité de mettre en place un projecteur solaire ?

QUESTIONS DIVERSES :

- La directrice a proposé à la présidente de la liste de rencontrer un représentant de parents entre deux conseils afin de répondre aux questions des parents ou de parler de la mise en place de projets.
- Le photocopieur de la maternelle ne sera plus sous contrat à partir de décembre 2019. L'équipe dit qu'il n'est pas possible d'avoir le seul photocopieur RISO installé en salle des maîtres en élémentaire.
La municipalité répond que le photocopieur de maternelle sera gardé tant qu'il marche, même s'il n'est plus sous contrat il peut être réparé s'il tombe en panne. Mme Meunier Favier dit qu'il sera possible d'envisager le placement d'un photocopieur semblable à celui installé en maternelle actuellement. → Nous devons en tenir compte lors des prochaines dépenses prévues pour l'école.
- Windows 7 ne sera plus mis à jour sur les ordinateurs de l'école à partir du 20 janvier 2020. La société de maintenance doit passer faire un état des lieux, Mme Meunier Favier viendra également le 14 novembre pour voir l'ensemble des ordinateurs et leur capacité de mise en place de Windows 10. Nous devons également prévoir un plan de dépenses du côté informatique avec la municipalité.
- Les activités mises en place par les parents d'élèves.
La municipalité explique qu'il est difficile de faire des activités dans la grande salle de l'école maternelle le vendredi car il y a presque 40 enfants à la garderie ce soir-là. Les parents d'élèves expliquent que pour eux il est impossible de mettre en place des activités un autre jour que le vendredi car les parents disponibles ce jour sont plus nombreux. Les parents devraient avoir besoin de la salle environ 2 fois par an donc la municipalité propose que ces jours les enfants de la garderie soient pris en charge dans la salle de garderie en maternelle et dans la salle de couchette qui sera exceptionnellement dégagée.
- Lors du goûter d'Halloween, les vêtements oubliés ont été exposés. Un grand nombre a retrouvé son propriétaire. Le reste sera donné au secours populaire.
- La municipalité nous dit qu'une personne ayant de grandes connaissances en astronomie pourrait intervenir ponctuellement dans certaines classes en élémentaire. La directrice prendra contact. Pour connaître le projet et le coût de cette intervention.

Le prochain conseil se tiendra le 17 février 2020 à 18h

Sandrine MELENCHON

Laure SOUCHON

Présidente du conseil

secrétaire